

Compte rendu de la Réunion du Conseil Municipal

Du Lundi 17 décembre 2018

Présents : BERAL Didier – CROZE-ARAUJO Christelle – TAULEIGNE Thierry – DUMOUTIER Stéphane – BERRET Patrick – GREGNAC Régine – DOMERGUE Vincent – CREUS Béata – GARAND Sophie – COQUILLEAU David

Absents excusés : RICHARD Jean-Marie – TESTE Julie – PRAT Dimitri – MURILON Luc – EYRAUD Patricia

Secrétaire de séance : TAULEIGNE Thierry

➤ **Demande de dégrèvement concernant la redevance assainissement :**

Pour : 13 Contre : 00 Abstention : 00

Suite à une fuite d'eau après compteur de particuliers de la commune, le Conseil Municipal décide d'établir un dégrèvement de la redevance assainissement de 470 m³, d'un montant de 1 095,10 €, conformément à ce qui a été appliqué au titre de leur consommation d'eau potable.

➤ **Avenant à la convention de rejet des eaux usées sur Aubenas**

Pour : 13 Contre : 00 Abstention : 00

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant n°2 à la convention pour le rejet d'eaux usées domestiques de la commune de MERCUER dans le réseau d'assainissement et la station d'épuration Tartary de la commune d'AUBENAS.

➤ **Convention pour le déploiement de la fibre sur les parcelles communales**

Pour : 13 Contre : 00 Abstention : 00

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention avec ADN autorisant le passage de la fibre optique sur le domaine communal.

➤ **Participation budget psychologues scolaires**

Pour : 12 Contre : 00 Abstention : 01

Le Conseil Municipal décide l'attribution d'une subvention d'un montant de 198€ pour l'équipement des psychologues scolaires.

➤ **Transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas**

Pour : 00 Contre : 13 Abstention : 00

Le Conseil Municipal vote contre le transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas.

➤ **Révision triennale du loyer du commerce l'Escapade**

Pour : 13 Contre : 00 Abstention : 00

Le Conseil Municipal décide de procéder à la révision triennale du loyer en cours avec l'EURL L'ESCAPADE à compter du 1^{er} octobre 2018 et de fixer le montant à 324,36 € par mois

➤ **Demande de subvention travaux assainissement**

Pour : 13 Contre : 00 Abstention : 00

Le Conseil Municipal sollicite le soutien financier du Conseil Départemental de l'Ardèche, dans le cadre du dispositif PASS Territoires 2019, pour la réalisation de travaux sur le réseau collectif d'assainissement existant, classés en priorité 1 dans l'étude diagnostique réalisée en 2018.

➤ **Demande de subvention au département pour les travaux d'isolation de l'ancienne école**

Pour : 13 Contre : 00 Abstention : 00

Le Conseil Municipal sollicite le soutien financier du Conseil Départemental de l'Ardèche, dans le cadre du dispositif PASS Territoires 2019, pour la réalisation de travaux d'isolation sur le bâtiment de l'ancienne école, comprenant la réfection et l'isolation de la toiture ainsi que le remplacement des menuiseries.

➤ **Demande de subvention au département DETR 2019 pour construction du garage communal**

Pour : 13 Contre : 00 Abstention : 00

Le Conseil Municipal sollicite le soutien financier de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux – exercice 2019 pour le projet de construction d'un garage communal.

➤ **Autorisation lancement consultation maîtrise d'œuvre travaux isolation ancienne école**

Pour : 13 Contre : 00 Abstention : 00

Le Conseil Municipal sollicite le lancement de la consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre du projet de travaux d'isolation du bâtiment de l'ancienne école.

➤ **Salle Mercure : Tarification exceptionnelle d'un forfait ménage**

Pour : 13 Contre : 00 Abstention : 00

Le Conseil Municipal décide de fixer à 50€ le ménage des sanitaires et du sol de la salle Mercure, fait par les agents techniques de la commune, suite à la location du jeudi 20 décembre 2018.

➤ **Tarifs 2019**

- **Location de la salle associative**

Pour : 13 Contre : 00 Abstention : 00

Le Conseil Municipal maintient le tarif suivant applicable au 1^{er} janvier 2019, à savoir :

Location de la salle associative à des entreprises ou à des associations non Mercueroises : 50€ par réunion d'une durée maximum d'une journée, et, 30€ pour les particuliers habitants de la commune.

- **Concessions et emplacements columbarium :**

Pour : 13 Contre : 00 Abstention : 00

Le Conseil Municipal maintient les tarifs suivants applicables au 1^{er} janvier 2019, à savoir :

- Concession ou emplacement columbarium pour 20 ans 350,00 €
- Concession ou emplacement columbarium pour 30 ans 530,00 €

- **Location salle Mercure :**

Pour : 13 Contre : 00 Abstention : 00

Le Conseil Municipal fixe les tarifs de location comme suit à compter du 1^{er} janvier 2019 :

- Forfait week-end :
 - Association ou particulier extérieur 290 euros
 - Habitant de la commune 210 euros
- Location de la salle après-midi ou soirée (du lundi au jeudi) :
 - Association ou particulier extérieur 210 euros
 - Habitant de la commune 160 euros
- Nettoyage intérieur/extérieur, en cas de défaut 300 euros
- Caution 300 euros
- Arrhes 100% du tarif

Le tarif pour les jours fériés est identique au forfait week-end.

- **Location Association Diocésaine de Viviers :**

Pour : 11 Contre : 00 Abstention : 02

Le Conseil Municipal décide d'augmenter pour l'année 2019, le montant de la location de la salle mise à disposition de l'Association Diocésaine de Viviers à 140€.